

# Les temps forts 2014

## **#JANVIER**

- ▶ Débat d'orientation budgétaire lors du premier Comité Syndical de l'année.
- ▶ Signature avec le concessionnaire d'un avenant au cahier des charges, visant à renforcer les relations entre le Sdem50 et ERDF au service de la qualité du réseau concédé.

## **#MARS**

- ► Vote du Budget Primitif de l'exercice 2014 :
  - d'investissements prévus

## **#AVRIL**

- ▶ Dissolution des syndicats primaires d'électrification & adoption de nouveaux statuts prévoyant la création de secteurs d'énergies permettant à chaque adhérent du Sdem50 d'être directement représenté.
- ▶ Entrée en vigueur des nouvelles compétences du Sdem50 : éclairage public, infrastructures de recharge pour véhicules électriques, gaz et production publique de chaleur.

## #MAI

- ▶ 1ères réunions dans les secteurs d'énergies.
- ▶ Élections des représentants des secteurs d'énergies au Comité Syndical du Sdem50.

## #JUIN

▶ Élection de la Présidente et des membres du Bureau Syndical.



## **#JUILLET**

► Lancement du projet de déploiement d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques sur le département de la Manche.

## **#OCTOBRE**

- ▶ Lancement du projet de la SEM WEST ÉNERGIES.
- ▶ Participation du syndicat à l'Assemblée Générale des Maires de la Manche à Saint-James.



- ▶ Signature d'une convention tripartite avec Manche Numérique et ERDF relative à l'utilisation des réseaux aériens de distribution d'électricité pour l'établissement d'un réseau en fibre optique.
- ▶ Présence du Sdem50 sur le stand de la FNCCR au Salon des Maires à Paris.

## **#NOVEMBRE**

- ▶ 2<sup>èmes</sup> réunions de secteurs d'énergies. Moment privilégié d'échanges entre les délégués, les élus et les services du Sdem50 sur les activités du syndicat et l'actualité de l'énergie:
  - Point sur les études, les travaux et les réclamations en cours,
  - ▶ Présentation de la compétence éclairage public,
- ► Information sur la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité.

## **#DÉCEMBRE**

- ▶ La commune d'Agon-Coutainville et le Syndicat Intercommunal d'Électricité de Bricquebec (regroupant 24 communes) demandent leur adhésion au syndicat.
- ► Constitution d'un groupement de commandes coordonné par le Sdem50 pour l'achat d'électricité en prévision de la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les sites > 36 kVA.

## SOMMAIRE

03

L'Édito de la Présidente

05

L'organisation du Sdem50

09

Les domaines d'actions du syndicat

15

Les indicateurs économiques & financiers

19

L'Information & la Communication

23

Les Nouveautés 2015





Outre les réunions habituelles dont celle du budget particulièrement importante, les premières réunions des secteurs d'énergies ont vu le jour. Après le point sur les travaux, il a été procédé dans chaque secteur à l'élection des représentants au comité syndical, lesquels ont élu en juin les membres du bureau et la présidence. Avec l'aide précieuse et efficace des services de la Préfecture et de la paierie départementale, les syndicats primaires ont été dissous.

De nouvelles compétences sont devenues effectives comme l'éclairage public, les bornes de recharge pour véhicules électriques, le gaz et la production de chaleur, ces deux dernières ayant vocation à être développées un peu plus tard. Le Sdem50 a décidé de participer à la création de la SEM WEST ENERGIES dont l'actionnaire principal est le Conseil Départemental. Les relations avec ERDF et Manche Numérique ont été renforcées par la signature de conventions. Le Sdem50 a participé à l'assemblée générale des Maires de la Manche à Saint-James et au salon des maires de France à Paris sur le stand de la FNCCR. Pour être toujours plus présent et offrir plus de services aux collectivités, un groupement de commandes pour l'achat d'électricité a été constitué.

Tout ce travail au bénéfice de notre département est reconnu et nous avons enregistré avec satisfaction la demande d'adhésion de la commune d'Agon-Coutainville et du SIE de Bricquebec.

Notre personnel technique et administratif fait de son mieux chaque jour pour être à votre écoute et satisfaire vos demandes. L'équipe a été renforcée par l'embauche d'un ingénieur pour l'éclairage public et par le transfert des agents des syndicats primaires dissous.

Des contacts ont été pris avec l'Agence Manche Energies afin d'envisager un avenir commun pour cette structure importante mais fragilisée par son statut associatif et le désengagement financier de l'Europe.

Je vous laisse découvrir tous ces sujets plus en détail et vous souhaite une bonne lecture.

La Présidente Nadège BESNIER

N. By

564 communes adhérentes au Sdem50, soit 94% des communes du département.

231 000 usagers.

352 802 habitants sur le territoire du Sdem50.

- 8 721 km de réseaux HTA, dont 25% en souterrain.
- 9 376 km de réseau BT dont 30% en souterrain et 1 793 km en fil nu.
- 11 397 postes de transformation HTA.
- **2 243** installations de production d'électricité ont été comptabilisées dans la Manche en 2014 dont 98% en photovoltaïque.

## L'ORGANISATION DU SDEM50

- ► Les Instances du Sdem50 P6
- ► Les Ressources Humaines P7



# L'organisation du Sdem50

## Les Instances du Sdem50

Suite aux élections municipales, les communes et Communautés de Communes adhérentes au syndicat ont désigné des délégués qui les représentent dans les nouveaux secteurs d'énergies mis en place le 1<sup>er</sup> avril 2014. Ces délégués communaux et intercommunaux ont ensuite élu dans chaque secteur, en fonction de la population, les représentants au Comité Syndical.



### LE BUREAU SYNDICAL

23 membres composent le Bureau. Il est chargé d'assister la Présidente dans la gestion du syndicat et peut exercer par délégation du Comité Syndical certaines prérogatives.

Nadège BESNIER, Présidente
Jean-Claude BRAUD, 1er Vice-président
Alain MAZIER, 2ème Vice-président
Henri MIGNOT, 3ème Vice-président
Louis POULAIN, 4ème Vice-président
Jacques HAMELIN, 5ème Vice-président
Jacques LECOQ, 6ème Vice-président
Gérard LOYER, 7ème Vice-président
Bernard PILLET, 8ème Vice-président
Alain BRIERE, 9ème Vice-président
Jean-Paul LAUNEY, 10ème Vice-président
Patrick LECLERC, 11ème Vice-président

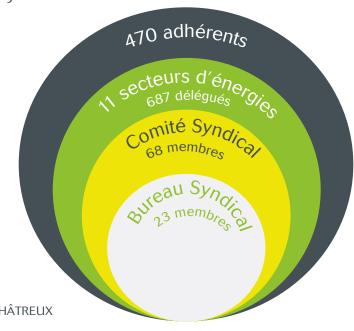
Fernand BADIER • Raoul SILLIERE • Bernard DEMELUN • Bernard TREHET • Claude HENNEQUIN • Jean AUVRAY • Guy PAREY • Lionnel LEPOURRY • Bernard LEGER • Alain LECHEVALIER • Fabrice DESPRE7\*

## LE COMITÉ SYNDICAL

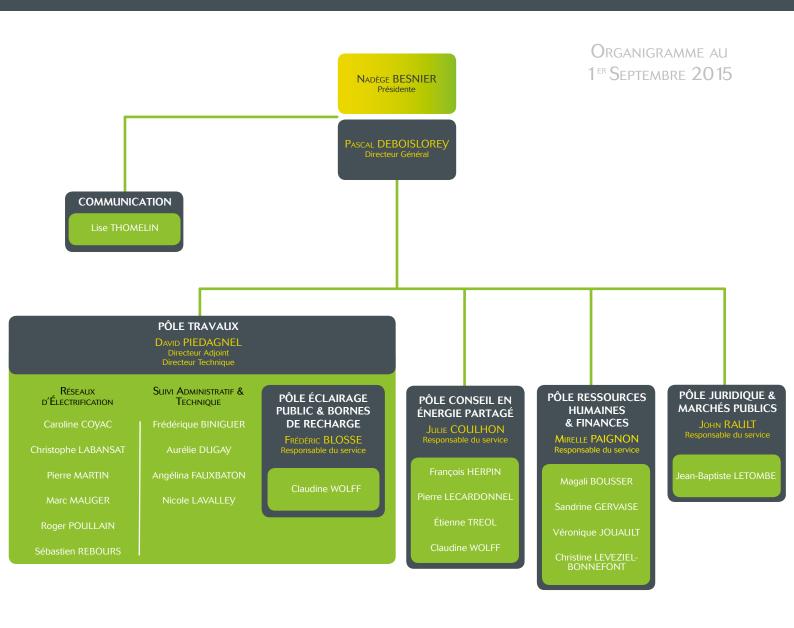
Le Comité Syndical du Sdem50 est composé de 68 délégués. Le Comité élit le Président, les Vice-présidents et les membres du Bureau. Il administre le syndicat et vote le budget.

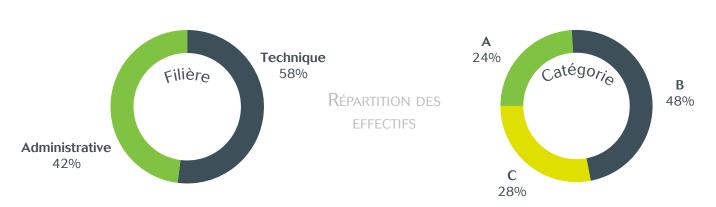
La liste des membres du Comité Syndical est disponible sur notre site internet :

www.sdem50.fr



## Les Ressources Humaines





- **52** postes de distribution créés ou adaptés aux charges.
- 9 km de réseau moyenne tension construits dont 57% en souterrain.
- 142 km de réseau basse tension (BT) construits dont 61% en souterrain.
- 131 km de réseau basse tension remplacés dont72% de fils nus.

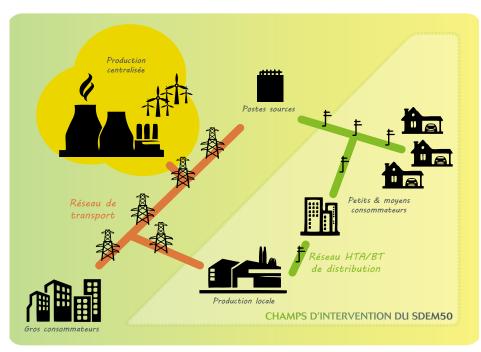
## LES DOMAINES D'ACTIONS DU SYNDICAT Le contrôle de la qualité du Service Public de l'Électricité p10

- Les travaux effectués par le Sdem50 ₱12



# Les domaines d'actions du syndicat

## Le Contrôle de la Qualité du Service Public



RÉALISÉ PAR
LE SDEM50,
CE CONTRÔLE
FAIT L'OBJET
D'UN RAPPORT
ANNUEL
CONSULTABLE
SUR LE SITE
INTERNET DU
SYNDICAT
WWW.SDEM50.FR

L'oganisation du réseau électrique français, de la production à la consommation.

## LE CONTRÔLE DU CONCESSIONNAIRE

Le Sdem50 a confié en 1994, l'exploitation du réseau public d'électricité à ERDF. Une des missions du Sdem50 consiste à contrôler quotidiennement le respect du cahier des charges du service public de l'électricité par le distributeur.

Ainsi, une fois par an, le Sdem50 exerce un contrôle approfondi du distributeur d'électricité. A cette occasion, le syndicat vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée ainsi que le service aux usagers. Suite à ce contrôle approfondi, un rapport de contrôle est rédigé.

## LE CONTRÔLE DES PROJETS DU DISTRIBUTEUR

Le contrôle des travaux prévus par ERDF est un travail au quotidien effectué par le Sdem50. En 2014, le syndicat a vérifié 444 projets présentés par le concessionnaire.



## de l'Électricité

#### LES RÉCLAMATIONS DES USAGERS

Les services du Sdem50 analysent également les réclamations transmises par les élus et les usagers du réseau d'électricité. En 2014, le syndicat a traité 195 réclamations.



## LA QUALITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Deux critères caractérisent la qualité de l'électricité : la continuité de l'alimentation électrique et la tenue globale de tension.

La continuité de l'alimentation est définie par le temps moyen de coupure d'électricité que subit un usager au cours d'une année. Cet indicateur est appelé «critère B».

La tenue de tension chez un usager alimenté en monophasé doit être de 230 volts et de 400 volts pour un usager en triphasé. La tolérance maximale admissible est de ±10%. Audelà de cette plage, l'usager est considéré comme un Client Mal Alimenté (CMA).



#### \* en minute, par usager & par an

#### LES CLIENTS MAL ALIMENTÉS (CMA)

Un département est considéré comme mal alimenté en tension si plus de 3% des usagers subissent des chutes de tension supérieur à 10%. En 2014 dans la Manche, ce pourcentage s'établit à 0,23%. Les niveaux de qualité de distribution sont donc respectés. La diminution

du nombre de clients mal alimentés est directement imputable aux travaux réalisés par le Sdem50 et ERDF pour améliorer la qualité du réseau de distribution publique d'électricité.



## Les travaux effectués par le Sdem50

Le Sdem50 est un investisseur institutionnel qui consacre **environ 20 millions d'euros par an aux travaux sur les réseaux.** Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre pour le compte de ses collectivités adhérentes. L'exécution des travaux est confiée à des entreprises choisies par appel d'offres. Les travaux du syndicat induisent plus de 200 emplois dans le département.

#### 144 opérations pour 1 940 000 €

## L'EXTENSION & LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement ou d'une zone d'activités peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement

suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par une commune.

Extensions individuelles		
117 opérations	1 213 000€	
Extensions lotissements & ZA		
27 opérations	727 000 €	

#### 173 opérations pour 4 932 000 €

## LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

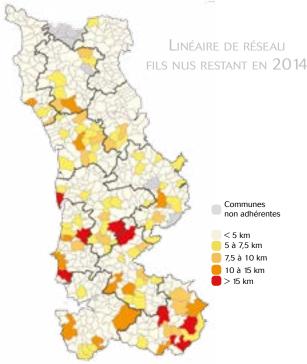
Les travaux de renforcement consistent à adapter les ouvrages du réseau existant à l'accroissement de la demande d'électricité et à améliorer la qualité de l'électricité distribuée. Renforcer les réseaux électriques permet de maintenir la tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à  $230 \text{ volts} \pm 10\%$  en monophasé et  $400 \text{ volts} \pm 10\%$  en triphasé.

#### 113 opérations pour 2 321 000 €

## LA SÉCURISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les travaux de sécurisation réalisés par le Sdem50 consistent à remplacer les réseaux basse tension en fils nus par des réseaux aériens en câble torsadé ou en souterrain. L'objectif est d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité. Chaque année, le Sdem50 réduit le linéaire de réseau en fils nus restant (94 km ont été remplacés en 2014) grâce à un programme spécifique de travaux.





176 opérations pour 8 942 000 €

## L'EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Les travaux d'effacement des réseaux électriques des communes participent au renouvellement et à la sécurisation des réseaux, ainsi qu'à l'embellissement des centres-villes. Sur demande des communes, ces travaux sont souvent réalisés dans le cadre d'un aménagement.

À l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le Sdem50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication. Le syndicat



réalise aussi la pose de fourreaux supplémentaires pour le compte de Manche Numérique, dans le cadre du vaste programme de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Manche.

18 opérations pour 94 870 €

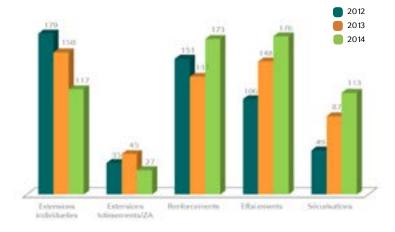
## LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Parallèlement à la desserte en électricité des lotissements communaux, le Sdem50 peut être amené à réaliser des travaux d'éclairage public. Dans ce cadre, le syndicat met en place, pour le compte de la commune, le câble d'éclairage

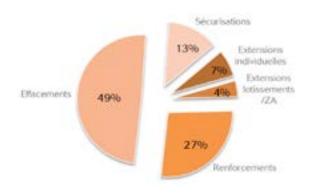
public nécessaire à l'alimentation des futurs points lumineux.

**Nouveautés**: Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, le Sdem50 propose à ses adhérents la compétence éclairage public ( $\bigoplus$  d'info page 26).





#### RÉPARTITION DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2014



## LA DESTRUCTION DES POSTES TOURS



La destruction de ces ouvrages fait l'objet depuis 1997 d'un programme de remplacement dans le cadre du cahier des charges entre le Sdem50 et ERDF. En 2014, 3 postes tours ont été déposés.

## Fin 2013

6 postes tours sur le territoire du Sdem50

## Fin 2014

3 postes tours sur le territoire du Sdem50



**Objectif**: plus aucun poste tour sur le territoire du Sdem50\* **761 890 k€**. Valeur brute comptable des ouvrages concédés (valeur d'origine des ouvrages évaluée à leur coût de production).

**451 494 k€**. Valeur nette comptable des ouvrages concédés (valeur brute moins les amortissements industriels selon la durée d'utilité des ouvrages).

**57 737 k**€. Provision pour renouvellement par ERDF pour les seuls biens renouvelables avant le terme de la concession.

# Les Indicateurs Économiques & Financiers Le budget du Sdem50 P16

- Les achats du syndicat P17



# Les indicateurs économiques & financiers

## Le budget du Sdem50

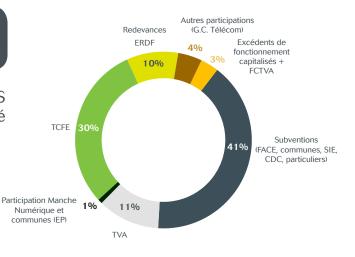
#### LES RECETTES

Recettes d'investissement 18,2 M€ en 2014

Recettes de fonctionnement 11,6 M€ en 2014

Le Financement des Aides à l'Électrification rurale (CAS FACE) et la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricié (TCFE) constituent les principales recettes du SDEM50.

## RÉPARTITION DES PRINCIPALES RECETTES EN 2014



## LES DÉPENSES

Dépenses d'investissement 23.1 M€ en 2014

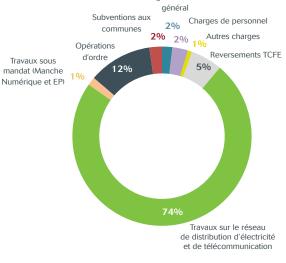
Dépenses de fonctionnement 4,2 M€ en 2014

74% des dépenses du syndicat concernent les travaux sur les réseaux de distribution d'électricité et de télécommunication.

## RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES EN 2014

Charges à caractère







## Les achats du syndicat

## OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Le 1er janvier 2016, sonnera le glas des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les points de livraison >36 kVA. Pour faire face à ce changement, le Sdem50 a proposé de coordonner un groupement de commandes (institué par délibération du Comité Syndical du 15 décembre 2014) associant près

de 236 membres afin de procéder à l'achat groupé d'électricité. Sa mission va de la mise en oeuvre des opérations de mise en concurrence à l'assistance des membres du groupement afin d'optimiser la gestion quotidienne de leur fourniture d'électricité.



## LISTE DES MARCHÉS CONCLUS EN 2014

OBJET	ATTRIBUTAIRE
Réalisation de travaux sous tension HTA sur le territoire des communes adhérentes au Sdem50	Société ERDF-D
Fourniture de carburant à la pompe pour les véhicules du Sdem50	Société TOTAL MARKETING SERVICES
Acquisition et maintenance d'un photocopieur à usage administratif pour le Sdem50	Société OMR IMPRESSION
Prestation de traitement et de stockage externalisé des archives du Sdem50 et des syndicats d'électrification adhérents à ce dernier	Société AGO

#### GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE DU GAZ NATUREL

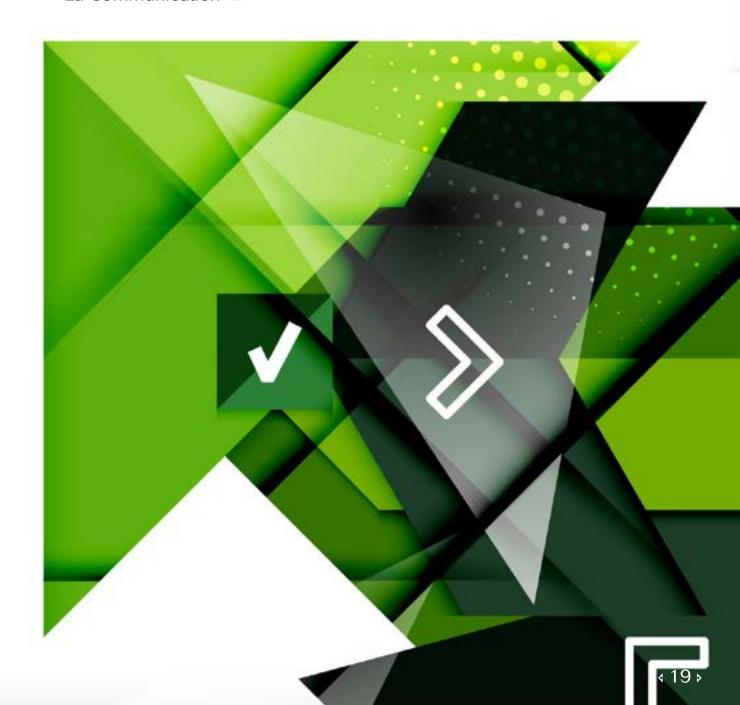


Depuis fin 2014, les tarifs réglementés de vente de gaz naturel fixés par l'État disparaissent progressivement pour faire place à une réelle économie de marché. Soucieux d'anticiper ces changements, le Sdem50 et le Département de la Manche ont proposé aux communes et aux établissements publics de constituer un groupement de commandes d'achat de gaz naturel. «Acheter groupés pour maîtriser au mieux le coût de l'énergie».

Le premier marché vient d'être signé avec le fournisseur GDF/Suez pour une durée d'un an.

## L'Information & La Communication

- ► Le Système d'Information Géographique P20
- ► La Communication P21



# L'information & la Communication

## Le Système d'Information Géographique

Mis en service fin 2011, le SIG du Sdem50 intéresse aujourd'hui différents types d'utilisateurs : Communes ou Communautés de Communes adhérentes au syndicat, personnels du syndicat ou encore entreprises chargées de la réalisation des travaux du Sdem50. En fonction du profil de l'utilisateur et de l'échelle choisie, le SIG permet d'accéder à de nombreuses informations, via une simple interface WEB (<a href="https://www.sdem50.fr">www.sdem50.fr</a>, rubrique cartographie-SIG).



## LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les données sont fournies par ERDF, dans le cadre du contrat de concession. Leur mise à iour est réalisée annuellement.

Le SIG permet:

- ▶ d'identifier et de consulter les informations relatives aux transformateurs HTA/BT (type d'installation, nombre de clients desservis, coefficient d'utilisation),
- ▶de déterminer le tracé des réseaux basse et moyenne tension,
- ▶ de différencier au premier coup d'œil les réseaux aériens des réseaux souterrains et de connaître leur nature (cuivre/aluminium, torsadés/fils nus/faibles sections).

## LES DIFFÉRENTS FONDS DE PLAN DISPONIBLES

Le SIG permet l'affichage du cadastre numérique (mise à jour annuelle), de l'orthophoto ou du Scan25 de l'IGN.







## LES DONNÉES PUBLIQUES

Grâce au SIG, vous pouvez également visualiser et imprimer les données environnementales de la DREAL (comme par exemple les ZNIEFF ou les Zones humides) ou les données patrimoniales tels les périmètres de protection des Monuments Historiques.

## LES ÉVOLUTIONS À VENIR

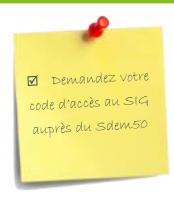
#### **▶**Éclairage public

Les Communes et Communautés de Communes ayant transféré leur compétence Éclairage Public pourront visualiser leurs réseaux, suivre et gérer bientôt leurs demandes d'intervention.

Les points lumineux et armoires d'éclairage seront consultables à l'aide de fiches d'information.

## ►Bornes de recharge des Véhicules Électriques

Sur le SIG figurera prochainement la position des Bornes de Recharge pour Véhicules Electriques Publiques.





Au fil des années, le Sdem50 a diversifié ses compétences. Il importe de le faire savoir. Grâce à son plan de communication pluri-média, le syndicat informe ses adhérents et les usagers et promeut ses services en mettant en lumière ses différentes expertises. Après les élections municipales de 2014, le Sdem50 a renforcé ses actions pour informer les nouveaux élus. La participation à différents évènements, l'organisation de plusieurs réunions d'information et la publication de divers supports de communication ont également permis de renforcer la notoriété du Sdem50.

## PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Les relations presse sont, sans conteste, l'un des meilleurs vecteurs d'information.

Au cours de l'année 2014, 8 points presse et 2 conférences de presse ont été organisés afin de développer la lisibilité du syndicat dans les journaux locaux.



## ÉVÈNEMENTIELS

En 2014, le Sdem50 a organisé ses premières réunions des secteurs d'énergies. Ces réunions ont été pérénisées. Elles ont lieu deux fois par an (1er et 3ème trimestre). Chaque réunion est un moment privilégié d'échanges entre les délégués, les élus et les services du Sdem50 sur les activités et l'actualité de l'énergie. Par ailleurs, le Sdem50 a participé au Congrès des Maires de la Manche à Saint James et au Congrès des Maires de France à Paris.

## **RÉDACTIONNELS**

En 2014, le Sdem50 a mis en oeuvre son plan de communication via différents supports :

- ▶la plaquette d'information sur l'ouverture à la concurrence des marchés du gaz naturel,
- ▶la note explicative sur le renouvellement des instances du Sdem50.



#### **SITE INTERNET**

Grâce à un fil d'information, le site internet du syndicat permet à tous de suivre aussi bien l'actualité



nationale du secteur de l'énergie que celle du Sdem50.**Rendez-vous sur : www.sdem50.fr** 

## **UNE IDENTITÉ POUR 8 VOITURES**

Le covering permet de communiquer autour du syndicat, partout où un véhicule du Sdem50 circule. Il permet d'avoir une grande visibilité. Une étude a démontré qu'un véhicule circulant en cycle urbain est vu 7 000 fois par heure. Un vecteur de communication privilégié pour le Sdem50.

## LES Nouveautés en 2015

- ► Lancement du projet IRVE50 p24
- ► Déménagement P24
- ► Nouveau service : le CEP P25
- ► Nouveaux adhérents p25
- ► Nouvelles compétences optionnelles P26



# Les nouveautés en 2015

## Lancement du projet IRVE50

## IMPLANTATION ET GESTION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

Le développement à grande échelle du véhicule électrique en France suppose que des infrastructures de recharge soient disponibles pour les usagers. Si l'essentiel des recharges se fera au domicile ou sur les lieux de travail, la disponibilité de bornes de recharge en accès public est jugée indispensable pour assurer l'utilisateur contre le risque d'autonomie insuffisante.

129 bornes doubles de recharge pour véhicules électriques devraient donc voir le jour dans 84 communes du département de la Manche. Le déploiement doit commencer en 2016 et s'achever fin 2017.

#### CONTEXTE DU PROJET

Le Sdem50, a intégré dans ses récents statuts, une compétence optionnelle «d'installation et

de gestion d'infrastructures de recharge véhicules de électriques». Cependant, certaines de communes la Manche (les communes de Communauté la Urbaine Cherbourg, Saint-Lô et Avranches) pas sont adhérentes au syndicat. C'est pourquoi, le Sdem50 a proposé à ces collectivités d'intégrer le plan de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. tout restant maîtres d'ouvrage leurs installations.

#### UNE SOLUTION AVANTAGEUSE

L'investissement total est de 1,34 millions d'euros. L'État finance ce projet à hauteur de 48% dans le cadre des Investissements d'Avenir. Les

CONTACT
DAVID PIEDAGNEL
02 33 77 18 95
david.piedagnel@sdem50.fr

communes, le Département et la Région participent également au financement de ce projet.

#### PLAN DE DÉPLOIEMENT

Toutes infrastructures de recharge du schéma de déploiement seront dédiées au service de recharge publique. Elles seront implantées le domaine public ou sur des terrains privés de la commune sans aucune restriction d'accès. Un schéma de déploiement départemental d'infrastructures prévoyant de recharge maillage de bornes cohérent à l'échelle du territoire a donc été établi par le Sdem50 avec l'aide du Conseil Départemental de la Manche à partir de critères de répartition de la population, de niveau de services et des flux de déplacement.



## Déménagement

## LE SDEM50 DÉMÉNAGE

Le Sdem50 a emménagé le 19 juin 2015 dans de nouveaux locaux qui se situent 11 rue Dame Denise à Saint-Lô (quartier l'Enclos).

De plus, les deux techniciens référents du Nord du Département (Christophe LABANSAT & Sébastien REBOURS) ont emménagé dans un bureau plus centralisé dans le Cotentin au 10 rue de Mirande à Montebourg depuis le 20 avril 2015.



## Nouveau service

## LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

Début 2015, le Sdem50 a créé un nouveau service «Énergies» qui s'appuit sur l'expérience des agents et la compétence de l'exagence Manche Énergie dissoute au 1er avril 2015. Le Sdem50 ambitionne ainsi de développer ce service.

Le Conseil en Énergie Partagé permet aux collectivités n'ayant pas les ressources internes suffisantes de mettre en place une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies.



CONTACT
JULIE COULHON
02 33 77 18 95
julie.coulhon@sdem50.fr

### LE CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

- réalise un bilan énergétique de la collectivité sur son patrimoine (bâti, éclairage public, véhicules) et propose des pistes de réduction des dépenses,
- assure un suivi énergétique personnalisé sur 3 ans,
- apporte un appui technique sur les projets de rénovation et de construction de la collectivité,
- sensibilise les élus et les utilisateurs des bâtiments publics sur les questions d'énergie.

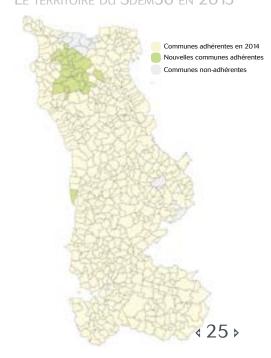
## Nouveaux adhérents

Depuis le 13 avril 2015, le SIE de Bricquebec et la commune d'Agon-Coutainville ont adhéré au Sdem50.

Aujourd'hui, le Sdem50 compte 495 adhérents (490 communes & 5 Communautés de Communes).

Agon-Coutainville, Bricquebec,
Breuville, Brix, Couville,
L'Étang Bertrand, Hardinvast,
Magneville, Morville, Negreville,
Les Perques, Quettetot,
Rauville la Bigot, Rocheville,
Sottevast, Saint Martin le
Hebert, Saint Martin le Gréard,
Tollevast, Le Valdecie, Le
Vretot, Martinvast, Nouainville,
Sideville, Teurthéville-Hague et
Virandeville.

LE TERRITOIRE DU SDEM50 EN 2015



## Nouvelles compétences optionnelles

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, le Sdem50 propose à ses adhérents d'exercer de nouvelles compétences : «éclairage public, infrastructures de recharge pour véhicules électriques, distribution de gaz, production et distribution publique de chaleur».

### **ZOOM SUR LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Le transfert au Sdem50 de compétence optionnelle éclairage public est possible tous les membres adhérents qui le souhaitent (demande effectuée délibération). Cette délégation compétence concerne l'investissement (les travaux neufs) et le fonctionnement (la maintenance, l'exploitation et la gestion du patrimoine).

#### LES AVANTAGES

Le Sdem50 gère pour la collectivité l'intégralité public de l'éclairage auotidien (investissement fonctionnement). collectivité reste décisionnaire des travaux et du matériel utilisé. Elle bénéficie d'une aide financière du syndicat ainsi qu'un accompagnement technique et administratif (DT & DICT).

#### LE TRANSFERT

À réception d'une demande de transfert de compétence, le Sdem50 réalise un audit :

- inventaire de l'ensemble des ouvrages,
- rapport sur l'état général des installations,
- recensement des besoins d'équipement et d'amélioration d'éclairage,
- recensement des travaux mise en conformité nécessaires avant le transfert.

Le transfert devient ensuite effectif après délibération du Comité Syndical du Sdem50.

#### LES FORMULES

Concernant le fonctionnement (exploitation & maintenance des installations), le Sdem50 propose 3 formules plus au moins élaborées permettant de répondre aux besoins de chaque commune.

#### Formule A

Maintenance à la demande à partir de 5€ / foyer lumineux / an

**Formule B** 

Maintenance forfaitaire & à la demande à partir de 21€ / foyer lumineux / an

Formule C

CONTACT Frédéric BLOSSE 02 33 77 18 95 frederic.blosse@sdem50.fr





Communes adhérentes

COMMUNES ADHÉRENTES À LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC EN JUILLET 2015

## DES CONTACTS UTILES

Les élus et agents des collectivités disposent d'interlocuteurs locaux.





CS 32708 - 11 rue Dame Denise 50008 Saint-Lô Cedex Tél. 02 33 77 18 95 - Fax. 02 33 77 81 85 Email. sdem@sdem50.fr - www.sdem50.fr

